

Legallais

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [LTS](#)

Responsabilité sociétale des entreprises

Dans l'ADN de l'entreprise

D'une certaine façon, même si l'ordre alphabétique en a décidé ainsi, commencer par Legallais cet exposé sur la RSE au sein de LTS semble être une évidence car c'est une enseigne très proactive sur le sujet et qui sait communiquer fortement sur son engagement. Celui-ci est clairement formalisé dans le rapport sur le développement durable qui est édité chaque année, lequel montre toute la diversité que peut revêtir l'action sociétale d'une entreprise qui s'investit sincèrement dans ce type de démarche.

BBI : La RSE est-elle une valeur d'avenir ?

Philippe Nantermoz : La Covid a eu ce bon effet de replacer la RSE dans le débat. Le rapport Tirole Blanchard paru fin juin rappelle que le changement climatique représente une « menace existentielle qui générera des coûts économiques considérables ». Trente ans après la conférence de Rio, vingt ans après « la maison brûle et nous regardons ailleurs » de Jacques Chirac, six ans déjà après les accords de la COP21, il est vraiment temps d'agir ! La RSE n'est pas une valeur d'avenir, c'est dès à présent que toute entreprise doit s'en saisir, pour sa composante environnementale comme pour le volet social. Même si la notion de « Monde d'après » est une chimère, il est tout de même vrai que s'installe une conscience environnementale qui s'inscrit dans un mouvement général où l'on voit des habitudes émerger comme la préférence donnée aux circuits courts, la volonté de ne pas gaspiller, la préférence pour des régimes végétariens, etc. La société évolue et ceci se traduit naturellement dans les entreprises, même si cela reste trop relatif dans le commerce B to B.

BBI : Vous le constatez en interne chez Legallais ?

Philippe Nantermoz : Oui ! Notre directrice RSE, après avoir connu des « années de vache maigre » se retrouve aujourd'hui placée sur le devant de la scène. Il y a dix ans, elle agissait seule. Maintenant, elle est portée...

Veillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Valider

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la revue](#)